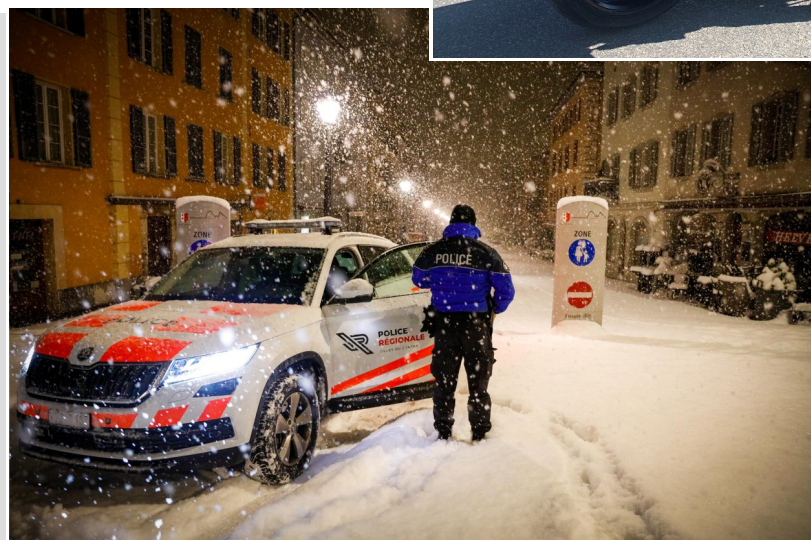




**POLICE
RÉGIONALE**

VILLES DU CENTRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025.....	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION.....	3
L'ANNÉE 2025 EN BREF.....	4
GOUVERNANCE DE LA PRVC.....	5
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS.....	5
COMITÉ DE DIRECTION.....	5
ORGANISATION DE LA PRVC.....	6
ACTIVITÉS DES DIFFÉRENTES ENTITÉS.....	7
DIRECTION DU CORPS DE POLICE.....	7
ENTITÉ POLICE SECOURS.....	7
Missions principales.....	7
Statistiques 2025.....	7
Contrôles radar.....	7
Conducteur de chien.....	8
Centrale de police – CEN.....	8
Collaboration avec les partenaires.....	9
Véhicules.....	9
ENTITÉ POLICE DE PROXIMITÉ.....	9
Missions principales.....	9
Activités 2025.....	10
Éducation routière.....	10
ENTITÉ POLICE DU STATIONNEMENT.....	11
Missions principales.....	11
Contrôle du stationnement.....	11
ENTITÉ SERVICES GÉNÉRAUX.....	11
Missions principales.....	11
Activités 2025.....	12
TRIBUNAL INTERCOMMUNAL DE POLICE.....	12
Rétrospective 2025.....	12
FINANCES.....	13
Bilan au 31 décembre 2025.....	13
Compte de résultat police.....	13
Compte de résultat Tribunal de police.....	14
Compte de résultat détaillé global (Police + TPol).....	14
Commentaires généraux sur les comptes 2025.....	15
Rapport de l'organe de révision.....	16

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

La Police Régionale des Villes du Centre a poursuivi en 2025 son évolution avec constance et engagement. Dans un environnement toujours plus exigeant, marqué par l'évolution des enjeux sécuritaires, la diversité des sollicitations et la nécessité de maintenir un lien fort avec la population, la PRVC a une nouvelle fois démontré sa capacité à répondre présente avec professionnalisme et empathie.

L'année écoulée a mis en lumière l'étendue des missions assumées au quotidien par notre institution. Qu'il s'agisse, pour l'entité police-secours de répondre à toutes les interventions à caractère urgent sur l'ensemble de son territoire, de patrouiller préventivement et d'assurer les services d'ordre lors des manifestations, qu'il s'agisse également pour la police de proximité d'assurer un contact permanent et régulier avec la population, d'assurer l'éducation routière au niveau primaire et secondaire et de participer à des actions visant à la prévention, ou encore, pour la police du stationnement d'assurer le contrôle des stationnements en surface et dans les parkings souterrains et de collaborer avec la police secours lors des services d'ordre, toutes ces missions traduisent la richesse, la complexité et l'utilité concrète de l'action menée par la PRVC au service de nos concitoyens.

Cette capacité à assumer de nombreuses missions, tant diverses que complémentaires, repose avant tout sur l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de la PRVC. Les policiers présents sur le terrain, les cadres qui accompagnent, coordonnent et soutiennent l'action opérationnelle, les spécialistes mobilisés dans leurs domaines respectifs, mais également le team administratif, dont le travail rigoureux, constant et souvent discret garantit la fluidité du fonctionnement institutionnel, participent tous à la qualité de nos prestations. Leur professionnalisme, leur disponibilité, leur sens des responsabilités et leur volonté d'agir ensemble au service de la population constituent une force précieuse pour notre institution.

Il convient ainsi de saluer avec reconnaissance la qualité de l'engagement de toutes les entités de la PRVC, en particulier des personnes qui les composent et dont l'apport est essentiel au bon accomplissement des missions du corps de police. Derrière chaque intervention, chaque action de prévention, chaque dispositif de sécurité, chaque traitement administratif ou chaque soutien logistique, il y a des hommes et des femmes investis, compétents et attachés à faire vivre une police proche, efficiente et digne de la confiance qui lui est accordée.

À travers ces quelques lignes, c'est donc toute une institution qu'il convient de remercier : une institution capable d'évoluer, de s'adapter et de remplir sa mission avec sérieux, humilité et détermination. En 2025, la PRVC confirme ainsi qu'elle poursuit ses tâches avec cohérence et ambition, portée par une force collective et par une volonté intacte de servir la population avec efficacité, humanité et exemplarité.

Cyrille Fauchère
Président du Comité de direction

L'ANNÉE 2025 EN BREF

L'année 2025 a été principalement marquée par la tenue d'importantes manifestations sur le territoire de la PRVC. Outre les événements usuels nécessitant la mise sur pied de dispositifs conséquents, l'été 2025 a été marqué par plusieurs manifestations majeures dont le rayonnement a dépassé les frontières cantonales, voire nationales. Trois matchs de la phase de groupe de l'Euro féminin se sont ainsi déroulés au stade de Tourbillon les 3, 6 et 11 juillet 2025, accompagnés de diverses animations organisées en ville en lien avec cette compétition. La Ville de Sion a par ailleurs accueilli, les 30 et 31 août 2025, le week-end d'ouverture des premiers Championnats du monde Mountain Bike UCI, avec notamment au programme plusieurs animations destinées au grand public, dont le spectaculaire Castle Ride BCVS, course urbaine reliant le château de Tourbillon à la place du Midi, ainsi que le Ride to the Champs, tentative de record du monde visant à réunir plus de 2 000 cyclistes.

La 22e édition de la Schubertiade s'est également tenue à Sion les 6 et 7 septembre 2025, avec pas moins de 150 concerts répartis sur différents sites de la ville. Il convient de relever que l'ensemble de ces manifestations s'est déroulé dans un esprit particulièrement festif, sans incident sécuritaire notable.

Dans le contexte politique mondial, diverses manifestations, dont certaines récurrentes, se sont également tenues au cours de l'année 2025 et ont nécessité la mise en place de dispositifs adaptés. Celles-ci sont intervenues dans une période où les effectifs de la PRVC étaient déjà fortement mobilisés par les nombreuses manifestations planifiées tout au long de l'année.

Sur le plan climatique, l'année 2025 s'est révélée plus clémente que l'année 2024, particulièrement exigeante à cet égard. Il convient toutefois de relever un épisode neigeux marqué survenu le 17 avril 2025, phénomène inhabituel pour cette période de l'année. Un effet d'isothermie a entraîné un abaissement de la limite pluie-neige jusque dans la plaine du Rhône. Entre le 16 avril en soirée et le 18 avril en matinée, il est tombé 9 cm de neige fraîche à Sion, 27 cm à Sierre et 40 cm à Viège, soit des valeurs parmi les plus importantes mesurées depuis avril 1976. Ces chutes de neige lourde et humide ont occasionné des dégâts significatifs, en particulier au niveau des arbres et des massifs forestiers. Plusieurs axes routiers ont dû être fermés en raison d'arbres obstruant la chaussée ou du risque de chute d'arbres fragilisés par le poids de la neige. En raison de cette situation, l'État du Valais a pris une mesure exceptionnelle, à savoir la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires cantonaux le 17 avril.

Sur le plan interne, la PRVC a poursuivi ses travaux visant à optimiser son fonctionnement après plusieurs années d'existence. Un groupe de travail consacré à la police du stationnement, composé de cadres et de collaborateurs, s'est penché sur le fonctionnement de cette entité et a permis la mise en œuvre de plusieurs améliorations organisationnelles. Cette démarche a également contribué à revaloriser la fonction d'assistant de sécurité publique, notamment en tenant compte de l'expérience acquise par les collaborateurs au fil des années.

Par ailleurs, les réflexions engagées au cours du second semestre 2024 en lien avec le fonctionnement de l'état-major ont pu être concrétisées au début de l'année 2025. Le constat initial mettait en évidence que la multiplication des échelons hiérarchiques pouvait, dans certaines situations, compliquer la communication et la transmission de l'information, ainsi que le traitement de problématiques liées à l'opérationnel, aux ressources humaines ou à la logistique. Une organisation plus transversale au niveau des cadres a dès lors été mise en place, afin de renforcer la collaboration entre les différentes entités du corps de police, de fluidifier l'information en interne et de faciliter la planification des effectifs.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté de la direction de renforcer le lien et la proximité entre les cadres et les collaborateurs, les cadres EM étant désormais appelés à intervenir selon les thématiques traitées et non plus uniquement selon la ligne hiérarchique.

GOUVERNANCE DE LA PRVC

Conformément à la Loi sur les communes et aux statuts de l'association de communes de la Police Régionale des Villes du Centre, la PRVC est gouvernée par deux organismes, à savoir l'Assemblée des délégués et le Comité de direction.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'Assemblée des délégués joue le rôle de l'organe délibérant dans la commune et est composé de neuf personnes, soit :

- Les deux Présidents des conseils municipaux des communes membres, soit Sion et Sierre,
- Sept représentants désignés par les conseils municipaux de Sion et Sierre selon la répartition suivante :
 - Quatre représentants pour la Ville de Sion,
 - Trois représentants pour la Ville de Sierre.

Ses principales attributions sont l'approbation du budget et des comptes, la modification des statuts, l'adhésion de nouvelles communes, l'autorisation des emprunts, l'approbation des nouvelles dépenses d'un montant supérieur à CHF 250'000.—, l'approbation des crédits supplémentaires supérieurs à CHF 20'000.—, l'adoption du règlement du personnel et de toutes les directives permettant l'exécution des tâches confiées à la PRVC et la désignation d'un organe de révision.

En 2025, les membres de l'Assemblée des délégués étaient les suivants :

M. Pierre Berthod	Président	Président de la Ville de Sierre
M. Philippe Varone	Vice-président	Président de la Ville de Sion
M. Joël Rey	Délégué	Conseiller municipal, Ville de Sierre
Mme Bérénice Georges	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sion
Mme Sabine Rey	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sierre
Mme Noémie Küchler-Mayor	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sion
Mme Jennifer Genoud-Epiney	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sierre
Mme Christelle Fardel-Sierro	Déléguée	Conseillère municipale, Ville de Sion
M. Yann Roduit	Délégué	Conseiller municipal, Ville de Sion

L'Assemblée des délégués a siégé à deux reprises en 2025 et a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes 2024,
- Approbation du budget 2026.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé de quatre membres, à savoir les deux conseillers municipaux en charge du dicastère de la sécurité de Sion et Sierre ainsi que du commandant et du commandant-adjoint de la PRVC.

Les attributions du comité de direction sont notamment de veiller à l'exécution des buts de l'association conformément aux décisions prises par l'Assemblée des délégués, d'établir le budget de l'association, d'adopter des directives à portée uniquement opérationnelle ainsi que de procéder à l'engagement, à l'assermentation, aux promotions et à la cessation des rapports de travail des employés. À ce titre, le Comité de direction exerce, à l'égard du personnel, les droits et obligations de l'employeur.

Le Comité de direction était composé durant l'année 2025 par :

M. Cyrille Fauchère	Président	Conseiller municipal Ville de Sion
M. Joël Rey	Vice-président	Conseiller municipal Ville de Sierre
Cap. Thomas Zimmermann	Membre	Commandant-adjoint PRVC
Maj. Bernard Sermier	Membre	Commandant PRVC

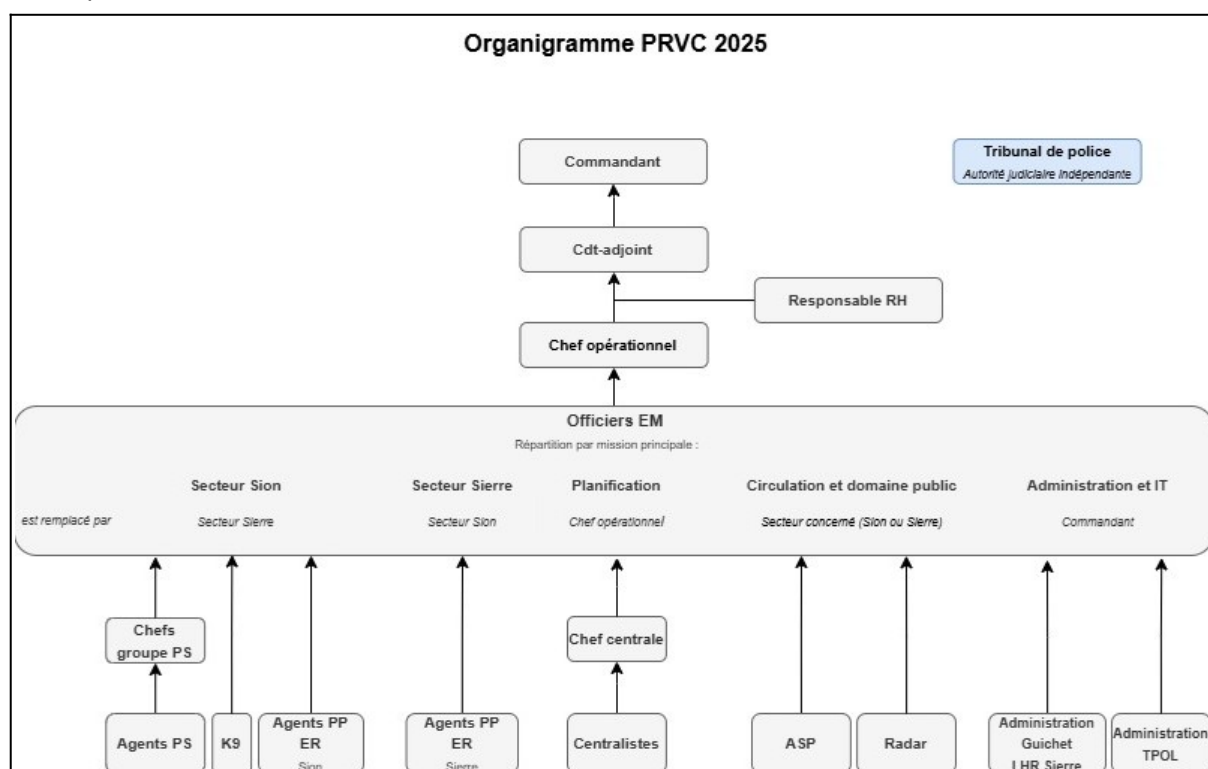
Le Comité de direction s'est réuni à neuf reprises en 2025 et a également traité de nombreux dossiers par voie de circulation. Ses principales actions ont été liées à la gestion des finances, au traitement des dossiers en lien avec le personnel et à l'établissement du projet de budget 2026.

ORGANISATION DE LA PRVC

La PRVC est composée de la Direction du corps de police et de quatre entités, à savoir Police Secours, Police de Proximité, Police du Stationnement et Services Généraux.

La gouvernance de la PRVC au niveau de son état-major a fortement évolué en 2025. Les cadres opèrent désormais selon un mode de fonctionnement davantage transversal, pensé pour décloisonner les entités du corps de police, améliorer la circulation de l'information et mieux organiser les effectifs.

Cette réorganisation répond à une priorité de la direction : rapprocher cadres et collaborateurs. Concrètement, les cadres EM sont sollicités en fonction des thématiques à traiter, plutôt que selon leur seule position dans la hiérarchie.



ACTIVITÉS DES DIFFÉRENTES ENTITÉS

DIRECTION DU CORPS DE POLICE

Placée sous la supervision du Comité de direction, la direction de la PRVC assure les tâches courantes de direction, notamment la gestion des ressources humaines et des finances, le lien avec les échelons politiques de la PRVC et les relations au niveau opérationnel avec les partenaires (communes partenaires), Polices cantonales et municipales, autres acteurs de la protection de la population). La direction coordonne également l'entier des activités opérationnelles du corps de police et veille à la répartition des tâches entre les diverses entités.

ENTITÉ POLICE SECOURS

➤ Missions principales

- Répondre à toutes les interventions à caractère urgent sur le territoire de la PRVC et des communes partenaires (24h/24), que ce soit spontanément, sur délégation de la centrale 117 ou sur appel à la centrale de la PRVC,
- Patrouiller préventivement sur le territoire desservi par la PRVC,
- Assurer les services d'ordre lors des manifestations,
- Procéder aux dénonciations au règlement communal de police et, sur délégation, aux lois fédérales et cantonales,
- Planifier et gérer les moyens de contrôle radar.

➤ Statistiques 2025

En 2025, police secours a assuré **4'840** interventions (4'647 en 2024) sur demande de la population, soit une moyenne d'environ 12 interventions par jour, dont 218 ont fait l'objet d'une dénonciation au Tribunal de police (215 en 2024).

Police secours a également procédé à **99** contrôles de circulation (130 en 2024). **406** infractions (420 en 2024) ont fait l'objet d'un procès-verbal LCR (Loi sur la circulation routière).

170 services d'ordre (170 en 2024) pour des manifestations ont été effectués en 2025.

➤ Contrôles radar

La PRVC a procédé à **484** contrôles de vitesse en 2025 (456 en 2024) dans le but de renforcer la sécurité routière. D'une manière générale, les contrôles se focalisent sur les secteurs sensibles (zones 20 km/h et 30 km/h, abords immédiats des écoles, hôpitaux, EMS, etc.), ainsi que dans les zones générant des plaintes des citoyens.

Nombre de contrôles

	2024	2025
Contrôles de jour	402	418
Contrôles de nuit	54	66
Total	456	484

Véhicules - nombre d'infractions

	2024	2025
Nombre de véhicules contrôlés	78'734	80'071
Nombre d'infractions	4'181	4'045

Genres d'infractions

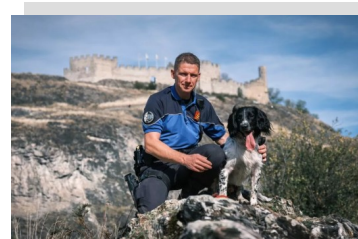
	2024	2025
Amendes d'ordre	4'037	3'905
Dénonciations au SCN - mesures administratives	122	117
Dénonciations au Ministère public	17	20
Retraits de permis de conduite sur place	4	3
Délit de chauffard	1	0
Total	4'181	4'045

Le taux d'infraction, calculé en rapportant le nombre d'infractions à celui des véhicules contrôlés, est passé de 5,31 % en 2024 à 5,05 % en 2025, soit une légère baisse.

➤ **Conducteur de chien**

Le conducteur de chien dispose d'un springer spaniel. Il est formé spécifiquement pour la recherche de stupéfiants sur des personnes.

Activités avec engagement du chien de police (nombre)	2024	2025
Recherche de stupéfiants	45	66
Quête d'objets	1	0
Recherche de personnes	4	0
Perquisitions	10	0
Autres interventions de police	0	0
Engagement du chien de police	60	66



➤ **Centrale de police – CEN**

Le regroupement des centrales de Sierre et de Sion sur un seul site, avec une section dédiée à cette tâche, a permis de constituer un personnel spécifiquement formé. Cela a ainsi amélioré la qualité de réponse à la population tout en réduisant, à terme, les coûts d'investissement et d'exploitation du matériel technique.

La CEN fonctionne 24h sur 24h et répond à toutes les demandes d'intervention de la population ainsi qu'aux appels transférés par la centrale de la police cantonale.

Statistiques

Les centralistes ont répondu à un total de **29'100** appels en 2025. Au niveau des appels ayant généré l'ouverture d'un cas, les statistiques 2025 sont les suivantes :

	2024	2025
Nombre total d'appels dont notamment :	6'081	6'232
▪ Appels au numéro urgence PRVC 027 327 6 117	2'188 (36 %)	2'268 (36,2 %)
▪ Transferts de la centrale de la police cantonale	3'437 56,6 %)	3'477 (55,8 %)
▪ Autres	456 (7,4 %)	487 (8 %)

➤ Collaboration avec les partenaires

Outre les interventions quotidiennes effectuées en partenariat avec la police cantonale, police secours a collaboré à de nombreuses reprises avec ses autres partenaires, à savoir :

	2024	2025
Services du feu 118	390	453
Police des transports CFF	104	76
Travail au noir – protection des travailleurs	8	23
APEA – OPE	32	33
Total	534	585

➤ Véhicules

La PRVC dispose d'un parc de 21 véhicules à moteur (17 voitures et 4 motos), pour un total de 316'702 kilomètres parcourus durant l'année 2025 (359'000 km en 2024). À noter que la PRVC remplace progressivement ses véhicules de police secours par des véhicules hybrides et que la police de proximité dispose de plusieurs véhicules électriques.

ENTITÉ POLICE DE PROXIMITÉ

➤ Missions principales

L'entité a comme missions principales :

- assurer un contact permanent et régulier avec la population des différents quartiers attribués ;
- collaborer avec les organisations ou entités actives dans les quartiers (associations de quartier, éducateurs de rue, commerçants, établissements publics, milieux associatifs, RailFair) ;
- résoudre des problématiques récurrentes en collaboration avec les autres partenaires (administration communale, Police cantonale, éducateurs de rue, etc.) ;
- assurer l'éducation routière au niveau primaire, secondaire 1 et 2 ;
- gérer les patrouilleurs adultes ;
- mettre sur pied et participer à des actions visant à la prévention ;
- collaborer avec le service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires (enquêtes, séquestres d'animaux, notifications et prélèvements des eaux de piscines) ;

- collaborer avec le service cantonal de la population et des migrations (enquêtes, naturalisations, auditions et notifications).

➤ Activités 2025

Au cours de l'année 2025, la police de proximité a fait l'objet d'un renforcement de son effectif. Cela a permis de renforcer la présence sur les secteurs. Les chantiers d'envergure encore en cours, occupent toujours les différents îlotiers qui sont présents et prennent part aux séances de coordination.

Statistiques

	2024	2025
Certificats de bonne vie et mœurs	195	175
Déclaration de détenteurs	64	39
Autorisations héliportage	42	20
Chantiers	63	64
Requêtes et notifications	400	428
Office vétérinaire	35	35
Autorisations de passage (Tonnage)	47	51
Autorisations travail de nuit	98	95
Autorisations signalisation provisoire	14	32
Autorisations réclame routière	81	77
Label Fiesta	35	29
Commandements de payer	5'518	5'625



Durant l'année 2025, la police de proximité a traité **440** dossiers (452 en 2024) plus complexes auxquels une attention particulière a dû être apportée. Les manifestations et les chantiers en cours de réalisation, prennent toujours une part importante dans le planning des îlotiers.

➤ Éducation routière

Cette année encore, le groupe de l'éducation routière a dispensé les cours obligatoires dans toutes les classes et a été renforcé par une collaboratrice. Ils ont dû réadapter le module de prévention "La Campagne du Respect", suite au nouveau film mis sur pieds en collaboration avec le service "Jeunesse et Sport" de la Ville de Sion, le RLC, CarPostal et la PRVC. 18 classes de 8H, soit 333 élèves, ont pu bénéficier de ce cours.

Il faut relever le taux élevé de réussite chez les élèves qui suivent les cours pour l'obtention du permis cyclomoteur dispensés par la PRVC.

Taux de réussite : CO Sion 80,85 % - CO Sierre 80 % - CO Ayent 78,26 % (Valais Romand 67,22 %).
L'activité Passeport Vacances rencontre toujours un grand engouement.

Statistiques

Activités d'éducation routière (nombre)	2024	2025
Classes visitées	395	390
Enfants ayant bénéficié de la formation	8'470	8'416
Patrouilleurs adultes	21	21



ENTITÉ POLICE DU STATIONNEMENT

➤ Missions principales

La police du stationnement s'appuie sur ses assistants de sécurité publique pour assurer les missions suivantes :

- assurer le contrôle des stationnements en surface et dans les parkings souterrains ;
- collaborer avec police secours lors des services d'ordre (manifestations) ;
- collaborer avec la police de proximité pour différentes missions (patrouilleurs scolaires, présence préventive aux abords des écoles, votations, marché de la Vieille Ville de Sion).

➤ Contrôle du stationnement

Le contrôle du stationnement vise à réprimer les comportements dangereux ou inadéquats (parcage sur un passage piétons, parcage non autorisé sur une place à mobilité réduite, etc.). Il permet également de contrôler la durée du stationnement dans les zones limitées afin d'assurer un tournus des véhicules sur ces places. Durant l'année 2025, la police du stationnement a dénoncé **54'236** infractions (51'272 en 2024).

Outre les missions de contrôle du stationnement, la police du stationnement assure également les tâches suivantes :

- gestion de la signalisation ;
- vidange et entretien horodateurs/parcs ;
- renforts à la centrale PRVC ;
- remplacements aux guichets de Sion et de Sierre.

ENTITÉ SERVICES GÉNÉRAUX

➤ Missions principales

Cette section assure la desserte des guichets de police des postes de Sion et Sierre. Elle assure également toutes les tâches à caractère administratif, comptable ou en lien avec la gestion du contentieux et le Tribunal intercommunal de police. De plus, elle gère également le domaine informatique et télécommunications du corps de police.

➤ Activités 2025

L'amélioration des processus le permettant, et afin de profiter d'un espace de travail plus grand, le Tribunal de police travaille à présent depuis Sierre et Sion. Concernant l'effectif de ce team, le transfert de Mme Margot Luyet au poste de responsable RH fin 2025 aura été l'occasion de débiter la formation de Mme Aurélie Vernez au Tribunal de Police.

Concernant l'informatique, une grande partie des ordinateurs a été migrée vers Windows 11. La réinstallation de ces postes et l'utilisation d'Intune permettent à la PRVC d'être plus autonome dans la gestion de son parc machines. Afin de gagner en confort et en productivité, toutes les places de travail ont été équipées de doubles écrans.

Pour terminer, un effort conséquent a été réalisé en 2025 pour reprendre et trier l'ensemble des archives vieilles de plusieurs décennies et inutilement conservées. L'équipe des guichets de Sion s'est également fortement investie en reprenant toute la gestion de la boîte info@prvc.ch dégageant un temps précieux aux officiers de l'état-major qui en avaient la responsabilité précédemment.

TRIBUNAL INTERCOMMUNAL DE POLICE

Par convention de délégation, la PRVC assure le secrétariat et la gestion administrative et financière du Tribunal Intercommunal de Police qui regroupe les deux communes membres de l'association PRVC (Sion et Sierre), ainsi que l'ensemble des communes partenaires.

➤ Rétrospective 2025

Affaires traitées par le Tribunal Intercommunal de Police (nombre)	2024	2025
Ordonnances pénales (total)	4'586	5'687
Amendes d'ordre	3'773	5'094
Mises à ban	760	565
Impôt sur les chiens	53	28
Mandats de répression	240	176
Oppositions et contentieux (total)	3'669	3'624
Lettres de maintien	610	508
Lettres d'annulation	1'150	1'354
Réquisitions de poursuite	1'909	1'762
Rappels avant conversion en jours d'arrêt	229	216
Convocations en prison	76	112
Séjours en prison	10	2

FINANCES

➤ Bilan au 31 décembre 2025

Bilan et financement détaillés		à fin DECEMBRE 2025	à fin DECEMBRE 2024
1 Actif		2 391 327	1 858 726
10 ACTIFS CIRCULANTS		2 333 327	1 738 726
100 Disponibilités et placements à court terme		845 169	1 374 384
1000 <u>Caisse</u>		3 000	3 000
100001 Caisse 5 Sierre		500	500
100011 Caisse 1 Sion		2 500	2 500
1001 <u>Comptes postaux</u>		829 384	1 366 763
100101 PostFinance		404 776	762 983
100102 PostFinance Amendes		354 481	426 172
100104 PostFinance Sierre Amendes (ancien)		-	10 371
100105 PostFinance Sion Amendes (ancien)		70 127	167 237
1004 <u>Cartes de débit et de crédit</u>		12 786	4 622
100401 Cartes de débit/crédit Sierre		12 786	4 622
101 Créances		10 415	16 264
1015 <u>Comptes courants internes</u>		10 415	16 264
101501 Compte de transfert caisse Sierre		5 352	6 511
101502 Compte de transfert caisse Sion		5 063	9 753
104 Actifs de régularisation		1 477 743	348 078
1049 <u>Autres actifs de régularisation, compte de résultats</u>		1 477 743	348 078
104900 Autres actifs de régularisation, compte de résultat		1 477 743	348 078
14 ACTIFS IMMOBILISES		58 000	120 000
140 Immobilisations corporelles		58 000	120 000
140902 Installations		58 000	120 000
Bilan et financement détaillés		à fin DECEMBRE 2025	à fin DECEMBRE 2024
2 Passif		2 391 327	1 858 726
20 ENGAGEMENTS COURANTS		2 391 327	1 858 726
200 Engagements résultants des livraisons et de prestations de services		2 105 930	1 599 728
2000 <u>Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers</u>		1 076 450	731 366
200000 Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers		1 076 450	731 366
2001 <u>Comptes courants avec tiers</u>		2 845	3 650
200150 AVS/AC		3 971	2 930
200155 Perte de gain maladie		1 127	6 580
2005 <u>Comptes courants internes</u>		1 032 324	864 712
200501 Compte courant Sierre		357 983	294 348
200520 Compte courant Sion		674 341	570 364
204 Passifs de régularisation		285 397	258 997
2049 <u>Autres actifs de régularisation, compte de résultats</u>		285 397	258 997
204900 Autres passifs de régularisation, compte de résultat		285 397	258 997

➤ Compte de résultat police

Comptes 2024	Compte de résultat Police		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart au budget	
Fr.			Fr.	Fr.	%	Fr.
13 788 054	3	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	13 768 880	14 501 264	5.05	732 384
12 050 374	30	Charges de personnel	12 039 780	12 584 164	4.33	544 384
9 639 977	301	Traitements	9 624 533	10 118 000	4.88	493 467
8 451	304	Allocations	7 351	10 300	28.63	2 949
2 285 928	305	Charges sociales	2 283 696	2 313 364	1.28	29 668
116 019	309	Frais de formation	124 200	142 500	12.84	18 300
1 573 590	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 578 846	1 737 100	9.11	158 254
240 956	310	Charges de matières et de marchandises	291 411	342 500	14.92	51 089
238 074	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	230 241	244 000	5.64	13 759
2 329	312	Energie, eaux et taxes	2 328	7 000	66.75	4 672
465 730	313	Prestations de service et honoraires	441 174	498 600	11.52	57 426
79 090	315	Entretien de matériel et de véhicules	61 051	82 000	25.55	20 949
519 668	316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	526 559	526 000	0.11	559
24 113	317	Dédommagements	21 883	33 000	33.69	11 117
3 631	319	Diverses charges d'exploitation	4 199	4 000	4.98	199
74 364	33	Amortissement de patrimoine administratif	73 134	100 000	26.87	26 866
74 364	330	Amortissements immobilisations incorporelles PA	73 134	100 000	26.87	26 866
89 725	36	Charges de transferts	77 120	80 000	3.60	2 880
89 725	360	Parts de revenus destinées à des tiers	77 120	80 000	3.60	2 880
Comptes 2024	Compte de résultat Police		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart au budget	
Fr.			Fr.	Fr.	%	Fr.
13 788 054	4	REVENUS	13 768 880	14 501 264	5.05	732 384
3 299 117	42	Taxes et redevances	3 216 880	3 205 000	0.37	11 880
4 670	421	Emoluments pour actes administratifs	6 450	5 000	29.00	1 450
323 910	426	Remboursements	283 464	200 000	41.73	83 464
2 970 537	427	Amendes	2 926 967	3 000 000	2.43	73 033
290 167	43	Revenu divers	287 218	245 500	16.99	41 718
10 191 002	46	Revenus de transferts	10 264 781	11 050 764	7.11	785 983
10 191 002	461	Dédommagement des communes	10 264 781	11 050 764	7.11	785 983
7 768	48	Revenus extraordinaires	-	-	-	7 768
7 768	483	Revenus extraordinaires	-	-	-	7 768

➤ **Compte de résultat Tribunal de police**

Comptes 2024			Compte de résultat Tribunal de Police			Comptes 2025			Budget 2025			Ecart au budget		
Fr.			Fr.	Fr.	%	Fr.								
702 900	3	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	648 883	756 334	14	107 451								
503 598	30	Charges de personnel	470 457	496 334	- 5	25 877								
413 836	300	Autorités, commissions et juges	384 700	422 507	- 9	37 807								
87 871	305	Charges sociales	83 777	73 827	13	9 950								
1 891	309	Frais de formation	1 980	-		1 891								
199 303	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	178 426	260 000	- 31	81 574								
3 701	310	Charges de matières et de marchandises	5 614	10 000	- 44	4 386								
195 420	313	Presations de service et honoraires	172 812	250 000	- 31	77 188								
182	317	Dédommagements	-	-		-								
Comptes 2024			Compte de résultat Tribunal de Police			Comptes 2025			Budget 2025			Ecart au budget		
Fr.			Fr.	Fr.	%	Fr.								
702 900	4	REVENUS	648 883	756 334	14	107 451								
909 772	42	Taxes et redevances	891 040	850 000	5	41 040								
909 772	421	Emoluments pour actes administratifs	891 040	850 000	5	41 040								
206 872	46	Revenus de transferts	242 156	93 666	159	148 490								
206 872	461	Dédommagement des communes	242 156	93 666	159	148 490								

➤ **Compte de résultat détaillé global (Police + TPol)**

Comptes 2024			Compte de résultat détaillé Golbal (Police + TPOL)		Comptes 2025		Budget 2025		Ecart au budget	
Fr.			Fr.		Fr.		%		Fr.	
14 490 954	3	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	14 417 763		15 257 598	5.50	-		839 835	
12 553 972	30	Charges de personnel	12 510 237		13 080 498	4.36	-		570 261	
413 836	300	Autorités, commissions et juges	384 700		422 507	8.95	-		37 807	
411 856	300000	Traitements	380 740		352 507	8.01	-		28 233	
1 980	300001	Indemnités (Juriste, jetons de présence)	3 960		70 000	94.34	-		66 040	
9 639 977	301	Traitements	9 624 533		10 118 000	4.88	-		493 467	
8 980 025	301000	Salaires	8 965 773		9 433 000	4.95	-		467 227	
438 844	301001	Indemnités nuit, piquet et inconfort de service	440 585		445 000	0.99	-		4 415	
13 460	301002	Indemnités spéciales	8 238		10 000	17.63	-		1 763	
207 648	301003	Primes de performance	209 937		230 000	8.72	-		20 063	
8 451	304	Allocations	7 351		10 300	28.63	-		2 949	
1 681	304200	Indemnités repas	4 051		7 000	42.13	-		2 949	
6 770	304900	Autres indemnités	3 300		3 300	-	-		-	
2 373 799	305	Charges sociales	2 367 473		2 387 191	0.83	-		19 718	
635 809	305000	AVS/AC	627 230		673 127	6.82	-		45 897	
1 201 575	305200	Caisse de prévoyance	1 220 924		1 144 973	6.63	-		75 951	
213 287	305300	Ass. accident et ass. accident complémentaire	199 727		227 962	12.39	-		28 235	
272 218	305400	Civaf	269 245		287 377	6.31	-		18 132	
50 909	305500	Perte de gain maladie	50 347		53 752	6.33	-		3 405	
117 910	309	Frais de formation	126 180		142 500	11.45	-		16 320	
114 005	309000	Cours et formations	123 610		140 000	11.71	-		16 390	
3 905	309900	Autres charges du personnel	2 570		2 500	2.80	-		70	
1 772 893	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 757 273		1 997 100	12.01	-		239 827	
244 657	310	Charges de matières et de marchandises	297 026		352 500	15.74	-		55 475	
29 996	31000	Matériel de bureau	27 844		40 000	30.39	-		12 156	
29 996	310000	Fournitures et matériel de bureau	27 844		40 000	30.39	-		12 156	
192 848	3101	Matériel d'exploitation, fournitures	221 417		252 000	12.14	-		30 583	
40 660	310101	Vêtements de travail	63 565		70 000	9.19	-		6 435	
30 769	310102	Carnet bulletin amende	19 524		20 000	2.38	-		476	
62 764	310110	Carburant véhicule	50 647		70 000	27.65	-		19 353	
5 691	310111	Pneumatiques véhicules	4 936		7 000	29.48	-		2 064	
229	310112	Pièces véhicules et installations	925		3 000	69.18	-		2 075	
52 734	310120	Achat de matériel, d'armement et de signalisation	81 821		82 000	0.22	-		179	
19 466	3102	Imprimés, publications	44 168		55 000	19.69	-		10 832	
2 990	310200	Annonces	4 802		5 000	3.96	-		198	
16 475	310201	Abonnements	39 366		50 000	21.27	-		10 634	
2 348	3109	Autres charges de matériel et de marchandises	3 597		5 500	34.61	-		1 903	
2 348	310900	Autres charges de matériel et de marchandises	3 597		5 500	34.61	-		1 903	
238 074	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	230 241		244 000	5.64	-		13 759	
4 611	3110	Meubles et appareils de bureau	10 064		21 000	52.08	-		10 936	
3 729	311000	Achat de mobiliers	5 829		6 000	2.84	-		171	
882	311001	Achats téléphones, radios	4 234		15 000	71.77	-		10 766	
217 095	3111	Machines, appareils et véhicules	207 697		203 000	2.31	-		4 697	
18 018	311100	Achats d'installations	19 261		19 000	1.37	-		261	
93 362	311101	Achats de véhicules et machines	82 557		85 000	2.87	-		2 443	
105 715	311102	Leasing véhicule	105 878		99 000	6.95	-		6 878	
16 367	3113	Matériel informatique	12 480		20 000	37.60	-		7 520	
16 367	311300	Achat équipement informatique et électronique	12 480		20 000	37.60	-		7 520	
2 329	312	Energie, eau et taxes	2 328		7 000	66.75	-		4 672	
2 329	312000	Energies, eau, eaux usées, taxes d'élimination des ordures, électricité	2 328		7 000	66.75	-		4 672	
661 150	313	Presations de service et honoraires	613 986		748 600	17.98	-		134 614	
324 891	3130	Prestations de services de tiers	283 378		399 300	29.03	-		115 922	
19 824	313001	Abonnements mobiles	15 683		25 000	37.27	-		9 317	
6 310	313003	Radiophonie	12 841		20 000	35.80	-		7 159	
104 539	313004	Frais de port et CCP	73 229		100 000	26.77	-		26 771	
173 231	313005	Frais de poursuites	151 752		200 000	24.12	-		48 248	
-	313007	Conférences	-		1 300	100.00	-		1 300	
1 922	313009	Frais évacuation véhicules + location fourrière	2 100		5 000	58.00	-		2 900	
19 065	313010	Prestations effectuées par des tiers	27 773		48 000	42.14	-		20 227	
304 267	3132	Honoraires Conseillers externes	311 398		316 300	1.55	-		4 902	
48 041	313200	Frais de comptabilité, service RH et révision	48 416		50 000	3.17	-		1 584	
232 708	313201	Prestations informatiques	238 773		240 000	0.51	-		1 227	
14 578	313202	Frais accès dossiers informatiques police cantonale	15 054		17 000	11.45	-		1 946	
8 940	313203	Journal de police	9 155		9 300	1.56	-		145	

27 135	3134	Primes d'assurances choses	26 718	28 000	-	4.58	-	1 282
19 568	313400	Assurances véhicules	18 679	20 000	-	6.61	-	1 321
1 814	313401	Assurances choses	3 766	3 800	-	0.89	-	34
5 753	313402	Assurances RC	4 273	4 200	-	1.73	-	73
4 857	3137	Impôts et taxes	7 507	5 000	-	250.15	-	12 507
4 857	313701	Impôts	7 507	5 000	-	250.15	-	12 507
79 090	315	Entretien de matériel et de véhicules	61 051	82 000	-	25.55	-	20 949
54	315000	Entretien du mobilier	1 773	2 000	-	11.36	-	227
2 162	315001	Entretien du matériel	1 715	2 000	-	14.24	-	285
2 782	315100	Entretien d'installations	3 454	5 000	-	30.91	-	1 546
21 729	315101	Entretien et mise en oeuvre centrale	15 959	18 000	-	11.34	-	2 041
37 328	315102	Entretien et réparations véhicules	26 376	40 000	-	34.06	-	13 624
6 404	315900	Etalonnages Drager Metas et embouts buccaux	5 205	7 000	-	25.65	-	1 795
8 630	315901	Etalonnages et réparations radars	6 569	8 000	-	17.89	-	1 431
519 668	316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	526 559	526 000	-	0.11	-	559
355 972	316000	Location et charges Sion	377 847	360 000	-	4.96	-	17 847
152 980	316001	Location et charges Sierre	134 954	150 000	-	10.03	-	15 046
5 189	316010	Location fibre optique	5 189	6 000	-	13.52	-	811
-	316011	Location stand de tir	791	2 000	-	60.48	-	1 210
4 352	316012	Location matériel informatique	6 746	6 000	-	12.43	-	746
1 175	316016	Entretien cellules et locaux	1 033	2 000	-	48.34	-	967
24 295	317	Dédommagements	21 883	33 000	-	33.69	-	11 117
8 448	317000	Déplacements et débours	7 220	15 000	-	51.87	-	7 780
15 848	317001	Repas, représentation et divers	14 664	18 000	-	18.54	-	3 336
3 631	319	Diverses charges d'exploitation	4 199	4 000	-	4.98	-	199
3 631	319000	Cotisations et frais divers	4 199	4 000	-	5	-	199

➤ Commentaires généraux sur les comptes 2025

Le résultat financier de l'année 2025 est satisfaisant. Le budget 2025, validé par l'Assemblée des délégués le 10 juin 2024, prévoyait un excédent de charges de CHF 8'538'598.-. Le résultat final s'élève à CHF 7'505'811.-, soit une différence de CHF 1'032'787.- en faveur des villes de Sion et Sierre. Ce montant a été réparti au prorata de la population (Sion : CHF 674'803.- ; Sierre : CHF 357'984.-) et reversé aux villes membres dans le courant du mois de mars 2026.

Comme les exercices précédents, les charges de la PRVC sont restées maîtrisées. Le poste des salaires enregistre l'écart le plus marqué, avec une économie de CHF 467'227.-. Plusieurs collaborateurs ont quitté leurs fonctions au cours de l'année (départs à la retraite, réorientations professionnelles, changements de corps), et un poste au sein de l'État-major n'a pas été repourvu. Le personnel bénéficie par ailleurs de la possibilité de réduire son taux d'activité, ce qui impacte également ce poste, tandis que le délai d'engagement d'un nouveau collaborateur reste long : entre quatre et cinq mois s'écoulent en moyenne entre la mise au concours et l'entrée en fonction. Sur les dernières années, la masse salariale et les charges sociales représentent entre 85 % et 88 % du budget annuel de la PRVC.

Le parc automobile contribue également aux économies réalisées. Les véhicules de service ont parcouru 317'000 kilomètres en 2025, soit 42'000 de moins qu'en 2024, grâce au développement des patrouilles à pied et à l'acquisition de véhicules électriques (CHF 19'353.- sur le carburant). La PRVC a par ailleurs résilié les places de stationnement en sous-sol dans les parkings publics de Sion, remplacées par des places trouvées à proximité immédiate du poste de police, à des conditions plus avantageuses (CHF 10'633.-).

Du côté des revenus, deux postes de revenus affichent une progression notable : les indemnités versées par les assureurs perte de gain pour les accidents et maladies du personnel (CHF 83'464.-), un poste par nature difficile à anticiper d'une année à l'autre, et la participation des communes partenaires (CHF 78'618.-), qui suit l'évolution démographique de ces communes et intègre l'adaptation de l'IPC sur les factures envoyées.

Sur le plan financier, la PRVC maintient une trajectoire favorable depuis plusieurs années. Entre 2020 et 2025, le coût par habitant est passé de CHF 151.50 à CHF 139.65, et les remboursements versés aux villes de Sion et Sierre sur cette période totalisent CHF 3'225'260.-.

➤ Rapport de l'organe de révision



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC), à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessica Walter
Experte-réviseur agréée

Sion, le 6 mars 2026
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels